

Gouverner les populations dans les colonies

xvii^e-xx^e siècles

Auteur-e-s:

[LabEx EHNE](#) [1]

Résumé

Gouverner les populations coloniales relève pour les pouvoirs européens, quelle que soit la forme particulière que l'entreprise ultramarine (ou d'expansion continentale) prenne alors pour chacun d'eux, d'un enjeu commun qui est, d'une part, le maintien de la continuité de la sujétion ou de la participation politique dans l'épreuve de la distanciation, et, d'autre part, la construction d'une relation avec des peuples étrangers dans l'expérimentation de la distance culturelle, religieuse, sociale, etc. Les pays européens engagés dans cette projection géographique de leur espace de légitimité ne peuvent se résoudre à la simple pérennisation d'une autorité politique exogène régie par l'économie seule de la force et de la contrainte – la « pacification » relevant ainsi davantage que du brutal exercice de l'imposition de la soumission. En se dotant d'une science coloniale, d'un corps administratif et d'institutions particulières, les pays européens mettent en place des pratiques de pouvoir par lesquelles ils peuvent espérer la poursuite du consentement politique de leurs populations émigrées et la construction, au-delà de la contrainte, de l'assentiment des populations indigènes aux nouveaux régimes administratifs et juridiques qui s'établissent alors.

URL source:

<https://ehne.fr/article/leurope-les-europeens-et-le-monde/gouverner-les-populations-dans-les-colonies-xviiie-xxe-siecles/gouverner-les-populations-dans-les-colonies-xviiie-xxe-siecles>

Liens

[1] <https://ehne.fr/auteur/labex-ehne>